

Vikram Chand, expert en gestion du secteur public à la Banque mondiale à New Delhi:
«Plusieurs autres Etats ont lancé le processus»

Par Pierre PRAKASH
samedi 17 septembre 2005

Quel bilan tirez-vous du projet Bhoomi ? C'est un exemple très positif de gouvernance électronique, qui prouve que les nouvelles technologies permettent non seulement de réduire les coûts d'un service public, mais aussi d'éliminer la corruption et d'améliorer le fonctionnement d'une administration dans son ensemble. C'est clairement un exemple à suivre.

Quels sont les clefs de ce succès ?

La principale leçon de Bhoomi est qu'en matière de gouvernance électronique, il faut laisser une seule et même personne diriger le projet du début à la fin. Dans ce cas précis, le fait que Rajeev Chawla ait des qualifications informatiques en plus de ses compétences administratives était évidemment un atout. Le soutien politique, aussi, est crucial. Le gouvernement régional de l'époque, qui avait promis d'améliorer l'accès aux services publics, a toujours soutenu le projet malgré les critiques de l'administration et de certains politiques. C'était courageux, car le projet consiste *de facto* à s'aliéner les *village accountants*, qui constituent un lobby politique important au niveau local. Mais le gouvernement a tenu bon, et ça a marché. Enfin, les autorités du Karnataka étaient probablement plus sensibles aux bienfaits de l'informatique en raison des compétences de Bangalore dans ce domaine. La gouvernance électronique était une évolution naturelle pour cette région, mais cela ne signifie pas que d'autres ne peuvent pas le faire.

Comment expliquer que les autres Etats indiens n'ont toujours pas réussi à informatiser leurs cadastres ?

Plusieurs autres Etats sont en train de le faire, plus lentement certes, mais ils ont au moins lancé le processus, notamment grâce aux fonds que le gouvernement central distribue pour ce type de projets. Mais c'est un effort de longue haleine, et trouver les bonnes personnes pour le mettre en place n'est pas toujours évident, puisqu'il s'agit par définition d'innover. De plus, les cadastres existants sont souvent si erronés qu'on court le risque d'informatiser de fausses informations, ce qui serait encore pire que le système manuel. Au Karnataka, il a certes fallu vérifier les informations à plusieurs reprises, mais comparés à d'autres Etats, les registres étaient plutôt bien tenus. Dans l'Etat du Bihar, par exemple, le dernier recensement des terrains date de 1932 !

Le modèle Bhoomi est-il répliquable ailleurs, notamment dans les pays en développement, où la question des terres est souvent centrale ?

En principe, oui, du moins si l'on dispose d'infrastructures de base, notamment une alimentation électrique stable. Si le directeur de projet est assuré de la stabilité du poste, entouré d'une bonne équipe technique et soutenu par le pouvoir politique, il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. Cette combinaison est d'ailleurs valable pour tous les projets de gouvernance électronique, urbains ou ruraux. Le fait d'avoir un système mixte public-privé peut aussi être utile, car faire son projet en interne revient *de facto* à se couper d'un apport d'informations, tant de la part du secteur privé que de chercheurs. Les entreprises peuvent aussi amener de nouvelles techniques de gestion plus efficaces, et des fonds si nécessaires. Mais, dans ce cas, il faut être prêt à faire des concessions, notamment en pratiquant des tarifs rationnels pour les services publics rendus. La question se pose notamment avec la deuxième phase du projet Bhoomi. Afin d'assurer leur rentabilité, les kiosques de village imaginés pour mieux couvrir le territoire devraient logiquement avoir le droit de faire